

## **Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (résolution 2024-05-131)**

Considérant que lors de la séance du 2 avril dernier, le directeur général et greffier-trésorier a déposé, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Je fais donc rapport aux citoyennes et citoyens de la Municipalité des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour cet exercice.

L'année 2023 s'est terminée avec un surplus de l'exercice financier de 752 842 \$. Le surplus accumulé non affecté (surplus libre) est passé de 1 791 323 \$ à 1 577 506 \$, montrant ainsi que la municipalité de Saint-Esprit est en excellente santé financière.

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2023 a été marquée par des travaux importants, dont :

- Réfection d'une partie de la rue Rivest (incluant les services municipaux);
- Bouclage de l'aqueduc entre la rue Avila et la rue Montcalm;
- Travaux de modernisation à la station des eaux usées;
- Réfection du passage piéton entre la rue Avila et la rue Montcalm;
- Prolongement de la piste cyclable au parc du Petit Fenway;
- Conversion de l'éclairage au DEL au terrain de balle et au terrain de tennis.

Le contrôle serré de l'administration municipale appliqué tout au long de l'année a permis de faire un suivi conforme des dépenses courantes et de celles de divers projets. Nous souhaitons, en terminant, en profiter pour souligner le travail acharné de toute l'équipe municipale qui permet la réalisation de ces projets.

Germain Majeau, Maire  
Le 6 mai 2024

**RAPPORT FINANCIER**  
**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Revenus				
Fonctionnement	1	4 593 652	5 077 257	4 994 821
Investissement	2		1 559 814	399 727
	3	4 593 652	6 637 071	5 394 548
Charges	4	4 875 199	4 936 739	4 767 139
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(281 547)	1 700 332	627 409
Moins : revenus d'investissement	6		(1 559 814)	(399 727)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(281 547)	140 518	227 682
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations	8	582 691	811 821	732 922
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		36 909	257 257
Remboursement de la dette à long terme	10	(321 069)	(324 875)	(337 325)
Affectations				
Activités d'investissement	11	(87 500)	(42 900)	(246 666)
Excédent (déficit) accumulé	12	107 425	131 369	235 518
Autres éléments de conciliation	13			
	14	281 547	612 324	641 706
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		752 842	869 388